



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 112300

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur l'importance du rapport parlementaire (Sénat) relatif à l'intercommunalité (1999 à 2005). Il apparaît que le coût estimé, suivant les études, à un milliard d'euros, voire deux milliards d'euros, est sans commune mesure avec les rares avantages de cette structure. Il lui demande la suite réservée à la proposition tendant à limiter le recours à la fiscalité mixte afin de consolider plus rapidement les comptes des groupements et des communes membres (La Lettre du maire - n° 1510 - 7 novembre 2006).

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112300

Rubrique : Coopération intercommunale

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12881